

SPÉCIFICATIONS **CAMPS J DANSE 2026**



RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

- Nous demandons aux enfants de porter des vêtements confortables. Pas de bijoux svp.
- L'enfant doit avoir l'âge requis en date des camps 2026 et avoir complété la maternelle.
- Les aliments allergènes tels que les arachides, noix et beurre d'arachide sont INTERDITS.
- Veuillez noter qu'aucun contenant en verre n'est permis dans les lunchs.
- Nous vous demandons s'il vous plaît d'appliquer de la crème solaire le matin à la maison, AVANT d'arriver au camp. Les enfants en remettront ensuite au dîner. Merci de votre collaboration !
- Un spectacle sera présenté le vendredi, à la fin du camp, soit à 16 h (+ ou - 45 min.).
- À noter que le service de garde se termine à 17 h le vendredi et non à 17 h 30.

ADRESSE ET PORTE D'ENTRÉE

Nos camps se déroulent dans nos studios situés à l'aréna de Sainte-Julie au 201, boul. Armand-Frappier. La porte d'entrée de nos camps est celle de la « Patinoire des bâtisseurs », au milieu de la bâtisse, entre la glace 1 et 3 (porte d'entrée sous le restaurant).

QUOI APPORTER DANS SON SAC À DOS TOUS LES JOURS

- 2 collations (matin et après-midi).
- Lunch froid.
- Souliers de course.
- Bouteille d'eau identifiée.
- Un étui à crayons (avec crayons couleurs de bois, colle, ciseau, aiguisoir).
- Maillot de bain et serviette identifiés.
- Un vêtement de rechange tel que short/tee-shirt (surtout si l'enfant porte un legging pour les cours de danse).
- Crème solaire.
- Chapeau ou casquette (si désiré).
- Sandales à velcro ou souliers d'eau obligatoire (pour jeux d'eau extérieurs).

FONCTIONNEMENT DES CAMPS SJD

- Avant le début des camps, nous vous enverrons un courriel avec quelques spécifications importantes à savoir concernant la semaine de camps de votre enfant.

- Le camp de jour finit à 16 h. Vous devrez donc venir chercher votre enfant à cette heure s'il n'est pas inscrit au service de garde. Si vous devez venir le chercher plus tôt, nous vous demandons d'en aviser la superviseuse de camp le matin. Pour les enfants inscrits au service de garde de l'après-midi, vous aurez

jusqu'à 17 h 30 pour venir chercher votre enfant. Après la fermeture du service de garde, les parents devront payer des frais de 5 \$ pour chaque 5 minutes de retard. Cette pénalité vise à décourager cette pratique et sera payable comptant sur place et ne sera pas comptabilisée dans les frais de garde.

- Si une personne étrangère (autre que les personnes inscrites sur le formulaire d'inscription) doit venir chercher votre enfant, nous vous demandons, par mesure de sécurité, d'en aviser la superviseuse du service de garde, par écrit, au début de la journée.

- Si vous acceptez que votre enfant quitte le camp seul à la fin de la journée, nous exigerons une autorisation écrite de votre part. Merci de la remettre à la superviseuse du service de garde la première journée de la semaine. Vous devez inscrire le nom de votre enfant et l'heure à laquelle vous l'autorisez à quitter le camp.

ABSENCE OU RETARD

Merci de nous prévenir de toute absence ou retard par courriel à studiojdanse@gmail.com ou par téléphone au 450 649-6404 poste 243. Il est aussi possible de laisser un message sur la boîte vocale.

PRISE DE MÉDICAMENTS

Aucun médicament ne peut être administré à un enfant sans l'autorisation écrite des parents et sans être prescrit par un médecin. À cet effet, un formulaire doit être obligatoirement rempli par les parents. L'animatrice qui administre le médicament doit à chaque fois poser ses initiales sur le formulaire à l'endroit approprié. Si votre enfant doit prendre des médicaments, présentez-vous dans notre local principal pour remettre à l'animatrice responsable les médicaments identifiés au nom de l'enfant et les consignes appropriées. Vous devrez remplir le formulaire de distribution de médicament.

BLESSURES ET MALADIES

- Si votre enfant se blesse ou est malade durant le camp, l'animatrice tentera de vous joindre afin que vous puissiez venir le chercher dans un délai raisonnable. Merci de fournir, sur le formulaire d'inscription, le nom d'un adulte responsable pouvant être disponible rapidement advenant le cas où les deux parents ne puissent pas se présenter.

- En cas d'accident grave et si nous ne pouvons vous joindre, nous pourrions faire appel aux services d'urgence afin de mettre en sécurité votre enfant et le reste du groupe.

- Dans le cas où un participant se blesse lors du déroulement normal d'une activité, quand le Studio J Danse a agi prudemment et raisonnablement, seule la police d'assurance individuelle du participant le couvre pour ses dommages.

TERMES ET CONDITIONS GÉNÉRALES

1- MODIFICATION HORAIRE : le Studio J Danse se réserve le droit d'annuler une semaine de camps qui n'aurait pas atteint le nombre d'inscriptions requis ou une(des) journée(s) de camps pour toute autre raison valable. Dans ce cas, l'information sera indiquée sur notre site web ainsi que sur nos réseaux sociaux, et un courriel sera envoyé aux élèves concernés. Un remboursement complet sera alors fait aux clients inscrits à la semaine concernée ou au prorata du nombre de journées annulées.

2 - PHOTOS ET VIDÉOS : en inscrivant son enfant aux camps du Studio J Danse, le participant autorise le Studio J Danse à le photographier et le filmer dans le cadre des activités de groupe. Les photos et les vidéos pourraient être diffusées sur notre site Internet et sur les réseaux sociaux.

3 - ANNULATION ET REMBOURSEMENT : le Studio J Danse remboursera une inscription lorsqu'un participant en fera la demande par courriel à studiojdanse@gmail.com **au plus tard le dimanche 14 juin 2026.** Veuillez noter cependant que des frais d'administration de 20 \$ seront retenus sur le montant total payé.

4 - BLESSURE : en cas d'abandon pour cause de blessure grave, un billet du médecin vous sera demandé comme pièce justificative. Nous rembourserons le participant au prorata des journées passées au camp, moins les frais d'administration de 20 \$. Vous devrez envoyer votre demande de remboursement par courriel (studiojdanse@gmail.com).

5 - ACCEPTATION : en inscrivant son enfant aux camps du Studio J Danse, le participant accepte tous les termes et conditions ci-dessus.

RELEVÉ D'IMPÔTS

Les frais de garde étant déductibles d'impôt (en date de ce jour), un relevé 24 vous sera acheminé au début de l'année 2027 et ce, si vous aviez bien rempli la section à cet effet dans notre formulaire d'inscription. **Ne pas oublier d'y inscrire le numéro d'assurance sociale du payeur.**

N'hésitez pas à nous contacter par courriel à studiojdanse@gmail.com pour toute question !